



Office de la consommation
Bureau cantonal des poids et mesures
Centre de la Blécherette
CH – 1014 Lausanne

Déclaration

Le soussigné, en sa qualité de représentant autorisé de

L'entreprise : _____

Déclare par la présente qu'il n'utilise pas et ne laisse pas des tiers utiliser les instruments de mesurage ci-dessous au sens d'un assujettissement à la vérification.

(Par exemple pour l'achat et la vente de marchandises, pour le mesurage d'un travail, pour la détermination de salaires à payer ou pour le pesage de colis postaux et d'envois par chemin de fer).

Il s'engage à informer immédiatement l'office de vérification compétant si l'instrument en question devait être utilisé par la suite au sens d'un assujettissement à la vérification.

Instrument : _____

Marque : _____

Capacité : _____

N° de fabrication : _____

Emplacement : _____

Lieu et date :

Signature :

Remarque : Voir les dispositions pénales de l'art. 21 de la loi fédérale du 9 juin 1977 sur la métrologie